

rieures seraient broyées dans la rayure, sans produire d'effet utile.

Les différentes espèces de ces projectiles sont les suivantes.

- 1o. L'obus ordinaire et double.
- 2o. l'obus et le boulet Palisser,
- 3o. l'obus shrapnel,
- 4o. la boîte à mitraille.

L'obus double n'est autre qu'un obus ordinaire très allongé, contenant une forte charge d'éclatement, celui du canon de 7 pouces est renforcé à l'intérieur de trois nervures (*ribs*) verticales pour qu'il offre plus de résistance au choc de la décharge. On ne s'en sert qu'à de courtes portées n'excédant en aucun cas 500 verges. Les canons de 7 pouces et le canon de 7 de montagne en sont seuls pourvus.

Projectiles
Palisser pro-
jectiles.)

Le boulet et l'obus Palisser se fabriquent de fonte trempée c'est-à-dire de fonte coulée dans des moules en métal—on coulait d'abord les projectiles en entier dans ces moules mais ce procédé les rendant trop fragiles on ne coula plus que la tête des projectiles dans ces moules et le reste dans le sable ; leur tête en pointe affecte une forme ogivale, qui favorise leur pénétration dans les blindages en fer contre lesquels on les emploie spécialement.

L'obus palisser n'a pas de lumière et on le charge par une ouverture dans sa base.

La charge explosive, lors de la décharge du canon, ne participe pas tout d'abord au mouvement de projection que reçoit le projectile et se masse au fond de l'obus. Lorsque celui-ci vient en contact violent avec le blindage ou autre objet qui arrête sa course, il se produit un contre-coup, dont l'effet est de jancer la charge vers la tête du projectile et ce en vertu de la force d'inertie. Cette violente concussion de la charge contre les parois antérieures de l'obus, produit un dégagement de chaleur assez intense pour enflammer la charge et faire éclater l'obus.